

Paris, le 24 novembre 2011

A l'attention de Mme Colette Tine

Madame, Monsieur,

Apr s instruction de votre dossier transmis par l'instance r gionale de mise en  uvre du label national « Tourisme & Handicap », nous avons le plaisir de vous annoncer que votre demande a  t e valid e par la commission nationale de novembre 2011, selon la d clinaison suivante :

- Handicap moteur
- Handicap visuel
- Handicap auditif
- Handicap mental

Nous sommes tr s sensibles   votre d marche visant   favoriser l'acc s au tourisme et aux loisirs des personnes handicap es, en facilitant d'accueil et l'accessibilit  de votre site   cette client le, et nous vous en remercions.

Nous attirons votre attention sur le fait que vous ne serez officiellement labellis  que lorsque vous aurez retourn  un des deux exemplaires de la charte du labellis  sign    l'adresse suivante avant le 20 f vrier 2012.

Association Tourisme et Handicaps
43 rue Marx Dormoy
75018 Paris

Vous avez la possibilit  de vous procurer **une version informatique du logo du label** afin de la faire figurer sur vos documents de communication. Pour cela, il faut vous adresser au correspondant du label de votre d partement.

Vous pouvez  galement **louer la plaque du logo du label** selon les formalit s du bon de commande ci-joint. **Cette location n'est pas obligatoire mais largement recommand e pour favoriser la communication aupr s de la client le handicap e.**

Vous souhaitant bonne r ception de ces documents,

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sinc res salutations.



Annette Masson
Pr sidente
Association Tourisme et Handicaps

Copie transmise   la DIRECCTE LORRAINE